MAISON SAINT-JACQUES

HOPITAL HOMŒOPATHIQUE DE PARIS

282, RUE SAINT-JACQUES, 282

RAPPORT

DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 16 JANVIER 1876

ET

LISTE DES SOUSCRIPTEURS



PARIS
TYPOGRAPHIE LAHURE
9, RUE DE FLEURUS, 9

1876

MAISON SAINT-JACQUES

HOPITAL HOMŒOPATHIQUE DE PARIS

282, RUE SAINT-JACQUES, 282

RAPPORT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 16 JANVIER 1876 ET LISTE DES SOUSCRIPTEURS.

Cette assemblée générale, la cinquième en date depuis la fondation de l'hôpital, a eu lieu, le 16 janvier 1876, au siége de la Société médicale homœopathique de France, cité d'Antin, 31.

Le docteur Jousset, président, félicite les assistants d'être venus en nombre, malgré la rigueur de la température, malgré l'attrait des loisirs du dimanche, témoigner par leur présence de leur intérêt pour une œuvre éminemment bienfaisante. Il donne la parole au rapporteur.

M. Cretin :

Mesdames, Messieurs,

Grâce à la Société médicale homœopathique de France, nous nous réunissons, cette année, dans un local plus abordable que les hauteurs de la rue Saint-Jacques. Notre satisfaction sera d'autant plus grande, que vous mettrez désormais plus d'empressement à répondre à notre invitation.

Quoique chaque souscripteur puisse, quelques jours après la séance annuelle, prendre connaissance des rapports qui y ont été présentés, les assemblées générales ont leur raison d'être et leur utilité réelle. Dans une réunion, les âmes se sentent soulevées par les mêmes aspirations, les cœurs animés par les mêmes sentiments, les esprits fortifiés par la tendance commune vers un même but. Il y a loin de ces impressions à celles qui résultent d'une lecture superficielle, toujours rapide, le plus souvent oubliée l'instant d'après. La présence à une assemblée générale nécessite déjà un effort, un certain sacrifice, et c'est, en quelque sorte, un engagement à en faire de nouveaux et plus énergiques au profit de l'œuvre qui a provoqué les premiers.

Or, l'œuvre de l'hôpital homœopathique à laquelle vous vous êtes associés, soit comme fondateurs, soit comme coopérateurs, exige incessamment un concours plus actif. Le nombre des malades augmente chaque année. Quoiqu'elles ne suivent pas exactement la même proportion, les dépenses s'accroissent nécessairement.

Toutefois, nous espérons vous démontrer qu'elles sont de beaucoup inférieures à l'importance des services rendus.

Au 1er janvier 1875, il restait en traitement quatorze malades. Du 1er janvier au 31 décembre 1875, cent cinquante-cinq malades ont été successivement admis, ce qui fait un total de 169 malades soignés à l'hôpital Saint-Jacques en 1875. Sur ces 169 malades, 15 ont succombé, soit 8,87 pour 100. Des quinze décès, trois sont dus à des maladies aiguës; l'un à des accidents cérébraux survenant au milieu d'un rhumatisme articulaire aigu, l'autre à une pneumonie, le troisième à une diphtérie; douze sont dus à des affections caractérisées par des lésions organiques incurables, affections du cœur, phthisie tuberculeuse, cancer de l'estomac, etc. Ainsi, sur 157 malades atteints d'affections aiguës et curables, trois seulement sont morts, soit une proportion de 1,90 pour 100.

Ces résultats, au premier abord, paraissent prodigieux. On est tenté de les considérer comme exceptionnels, et de les attribuer à une série peu nombreuse et particulièrement favorable. Mais ils sont constants depuis l'ouverture de l'hôpital Saint-Jacques. Les rapports présentés par les chefs de service dans les années précédentes en font foi. En réunissant les tableaux des quatre années et trois mois, du 1er octobre 1871 au 31 décembre 1875, on trouve 539 entrées; le chiffre commence à être respectable, et 44 décès, soit une mortalité de 8,16 pour 100 pour toutes les maladies tant aiguës que chroniques, tant curables qu'incurables. Sur ces 44 décès, 34 sont dus, ou à des morts su

bites ou rapides, quelques-unes même avant l'arrivée du médecin, ou à des affections organiques incurables; dix seulement à des affections aiguës ou curables chez 505 malades, ce qui donne, pour ces mêmes affections aiguës ou curables, une mortalité de 1,98 p. 100.

Or, dans les hôpitaux desservis par la médecine soi-disant traditionnelle, la mortalité moyenne est de 13,36 pour 100 (*Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, t. IX, 2e série, p. 789). Et cependant, là, la statistique porte chaque année sur des nombres considérables où les séries défavorables sont largement compensées par les séries favorables; cette compensation est plus large encore si on réunit plusieurs années. On le voit, l'objection qui consiste à nous opposer le petit nombre de nos malades, non-seulement n'a aucune valeur, mais même elle se retourne contre ceux qui nous l'adressent. D'une part, en effet, ce petit nombre, multiplié par les années, devient très-important. D'autre part, à supposer que, même après cette multiplication, on le considère encore comme insuffisant, il est tout à notre désavantage, puisqu'il nous donne moins de chances de balancer une série de cas malheureux par une série heureuse.

Du reste, il est inutile d'insister. Notre petit et humble service est ouvert à tous les élèves et surtout à tous les médecins de bonne volonté. Ils peuvent assister à la visite des malades, comme aux leçons de clinique de MM. Jousset, Frédault et Gonnard. Nos registres, constatant les entrées, les sorties et les décès, sont tenus avec une scrupuleuse exactitude. Les observations, recueillies en détail et avec soin, sont publiées, chaque

trimestre, dans le *Bulletin de la Société médicale homœopathique de France* et dans *l'Art médical*. Bien loin de redouter les investigations, nous les appelons de tous nos vœux. Nous ne craignons aucun contrôle, si sévère et si peu bienveillant soit-il. Mais, jusqu'ici, la critique s'est bornée à une négation stérile, et, après quarante années de luttes persévérantes, de progrès incessants, l'homœopathie, en France, en est encore à attendre le jour de la justice scientifique.

Hélas! combien nous en sommes loin encore! Tout récemment un journal important de la médecine allopathique s'applaudissait de voir la mort éclaircir nos rangs. Il calculait combien d'entre nous, grâce aux progrès de l'âge, devaient succomber dans un temps plus ou moins rapproché, et il annonçait gaiement la fin prochaine de l'homœopathie par l'impossibilité pour son personnel de se renouveler. Eh bien! si vous voulez que ces prévisions joyeusement sinistres soient déjouées, il faut que l'œuvre de l'hôpital Saint-Jacques soit durable. Pour qu'elle dure, il faut qu'elle se développe; comme la fortune la mieux assise, toute œuvre doit progresser, à peine de décliner et de disparaître. Nos cours de clinique ne peuvent être suivis par un certain nombre de médecins; par conséquent, ils ne peuvent opérer des conversions et conquérir de nouveaux adeptes que si un nombre de lits suffisant, trente par exemple, permet un roulement de malades plus rapide, donne à l'enseignement plus d'intérêt par la variété des cas et étend le champ de la clinique à tout le cadre de la pathologie interne.

Trente lits! Trente mille francs de rente annuelle!

Et nous sommes obligés de quêter pour si peu ! Tandis qu'à New-York un vaste hôpital est mis à la disposition des médecins homœopathes et richement doté par l'Assistance publique, aux applaudissements des médecins allopathes, et à la grande satisfaction des malades qui sont libres de choisir la méthode par laquelle ils veulent être traités !

Trente mille francs ! et nous sommes contraints de les demander par petites sommes à nos clients, quand les millions débordent pour les œuvres les plus diverses : œuvres pieuses, fondations de prix aux académies, dotation des établissements libres d'instruction secondaire et supérieure, etc., etc.

Ah ! si seulement ces riches bienfaisants, qui prodiguent leur or avec une générosité si louable, connaissaient notre pauvre hôpital ! S'ils prélevaient pour lui la dîme de leurs largesses, quelles bénédictions et quelle reconnaissance ils recueilleraient de la population malheureuse qui nous est attachée ! Bien plus encore, en contribuant pour une large part à la consécration ou à la confusion définitive de l'homœopathie par une vaste expérience, à la confirmation d'une vérité ou à l'élimination d'une erreur, ils serviraient leurs propres intérêts, leurs intérêts les plus chers, ceux de leurs enfants, de leurs contemporains et de la postérité.

C'est à vous de solliciter leur bienveillance, de leur faire connaître, aimer notre œuvre, de la leur montrer comme étant une des plus dignes de leurs dons, des meilleures et certainement la plus libérale.

Oh ! je me sens animé par une telle conviction, par un tel zèle, par une telle ardeur, que je voudrais

vous les communiquer à tous, les exciter chez vous au même degré et vous réunir tous dans un même effort pour le succès.

Permettez-moi de vous dire toute ma pensée. Nous défendons une doctrine, nous cherchons à la propager, comme nos aînés l'ont fait avant nous : Petroz qui nous couvre de sa célébrité glorieuse et de sa réputation intacte ; Molin père, Curie, Léon Simon père, Gastier, Arnaud, le professeur d'Amador, Desaix, Dufresne, qui ont été des premiers à combattre, avec lui, le bon combat ; Tessier qui, après avoir introduit l'homœopathie à Sainte-Marguerite et à Beaujon, sous une administration tolérante, s'est vu refuser les portes de l'Hôtel-Dieu par un déni de justice, a rencontré à l'hôpital des Enfants le mauvais vouloir et les tracasseries d'une administration hostile, et a succombé avec le chagrin de n'avoir pu surmonter tous les obstacles accumulés devant lui.

Nous continuons la lutte au prix de tous les sacrifices, sacrifices d'avenir, de position, de fortune, même d'amour-propre. Pour nos confrères de la médecine orthodoxe, si nous ne sommes plus des charlatans, des illuminés et des ignorants, si nous ne sommes plus des parias, si on consent à avoir avec nous quelques rapports discrets, nous n'en sommes pas moins tenus à l'écart. Nous sommes toujours exclus de leurs sociétés, de leurs académies, de leurs facultés, de leurs hôpitaux. Nous subissons un véritable ostracisme.

Grâce à vous, nos fidèles souscripteurs, nous pouvons affronter cette hostilité dans de meilleures conditions qu'autrefois. Vous êtes nos témoins en face de nos

adversaires; cela efface toutes les humiliations et décuple notre énergie. Grâce à vous, nous avons un hôpital à nous, et nous pouvons y enseigner librement.

L'homœopathie est plus généralement répandue ; elle est plus volontiers acceptée qu'il y a vingt ans ; mais elle n'excite plus au même degré la passion, la ferveur, l'enthousiasme. L'immense majorité de ceux qui réclament ses services, n'oserait l'avouer hautement devant quelque célébrité académique. C'est à ce point qu'au Sénat, lors de la discussion de la pétition des ouvriers réclamant l'installation d'un service homœopathique, la pétition n'a été énergiquement appuyée que par quelques sénateurs, M. Amédée Thayer, le rapporteur, M. Tourangin et l'intègre Bonjean, si odieusement assassiné comme otage et qui s'est montré si ferme et si calme devant la mort. Et cependant, à notre connaissance, plus de cinquante sénateurs se faisaient soigner, eux et leurs familles, par des médecins homœopathes!

Nous ne doutons pas qu'à l'occasion, vous, nos dignes souscripteurs, vous ne montriez plus de franchise et plus de courage. Eh bien! cette franchise et ce courage nous vous les demandons pour tous les instants, pour toutes les circonstances. Vous faites, de votre bourse, nous en sommes convaincus, tout ce qu'il vous est possible de faire pour l'hôpital Saint-Jacques. Nous savons combien d'appels vous sont adressés, et nous savons aussi que vous répondez à tous. Mais n'oubliez pas que l'appel pour l'hôpital Saint-Jacques est le plus pressant. Réduisez un peu sur chacune des œuvres auxquelles vous

contribuez; mesurez bien plus vos dons pour chacune d'elles à leur importance respective qu'au désir de plaire à la quêteuse, d'être agréable au quêteur; et, l'économie ainsi faite, ajoutez-la à votre don annuel pour l'hôpital Saint-Jacques. En fait de sacrifices personnels, c'est tout ce que je vous demande, je n'ose pas dire ce que nous vous demandons, mes collègues de la commission ne m'ayant pas autorisé à vous exposer en de tels termes ces principes de charité pratique. Mais s'ils me désapprouvent dans la forme, ils me pardonneront, comme vous voudrez bien me pardonner vous-mêmes, pour le fond, et en raison de la bonne intention.

Je vous ai demandé la permission de vous dire toute ma pensée; vous me l'avez facilement accordée. Je vais en user jusqu'au bout, sans cependant en abuser. Ce n'est pas assez de verser sa souscription pour une œuvre, sauf à ne plus s'en occuper ensuite. Il y faut encore du zèle et de l'activité. Adressez-vous, avec conviction, non-seulement aux riches généreux dont je parlais tout à l'heure, mais encore à toutes les personnes de votre connaissance, à celles qui font de l'homœopathie, et même à celles qui n'en font pas.

Des premiers, il ne s'agit pas d'obtenir simplement une souscription immédiate et annuelle. Il faut plus : il faut toucher leur cœur, attirer leur attention, leur bienveillance sur l'hôpital Saint-Jacques, sur une œuvre qui doit perpétuer la mémoire de ses bienfaiteurs. Combien de nobles exemples leur ont été et leur sont donnés encore journellement par les la Rochefoucault, les de Villas, les Cochin, les Brezin, les de Rothschild, dont les noms sont glorifiés par la posté-

rité, bénis par les contemporains et honorés jusque dans leurs descendants.

A ceux qui font de l'homœopathie, et n'ont point encore souscrit, — le nombre en est malheureusement trop grand ; j'ai bien regret à le dire, c'est l'immense majorité ; — à ceux-là, démontrez qu'il est de leur dignité de coopérer avec vous au développement d'une institution féconde. Ils tiennent à leur médecin, par conséquent à la doctrine qu'il représente, ou par la reconnaissance, ou par la sympathie, ou par l'espérance. C'est bien le moins qu'ils offrent à notre cause un témoignage, si modeste soit-il, de ces sentiments.

Quant à ceux qui dédaignent l'homœopathie ou la repoussent, ne la connaissant pas, faites valoir auprès d'eux les droits de la charité ; montrez-leur les malheureux que nous avons secourus, que nous secourons tous les jours, et ceux, en bien plus grand nombre, qui, désireux de recevoir nos soins, sont contraints de demander à l'Assistance publique un asile où ils subissent une médication qu'ils redoutent.

Prouvez à tous, et dans cette démonstration vous serez éloquents si vous laissez libre carrière à votre cœur et à votre raison, prouvez à tous que l'hôpital Saint-Jacques résume toutes les œuvres de charité et de philanthropie : orphelinats, maisons de retraite pour les infirmes, établissements d'instruction pour les enfants, etc.

Et, en effet, en conservant des pères, des mères de famille, en les rendant à la santé, n'est-il pas destiné à diminuer le nombre des orphelins, à permettre aux parents de pourvoir à l'instruction de leurs enfants et à l'entretien des vieillards dans la famille ?

Il nous faut un hôpital de trente lits ; il faut que nous en soyons propriétaires ; qu'affranchis ainsi du loyer, nous consacrions le montant de toutes les souscriptions à l'entretien des malades et à l'augmentation du nombre des lits ; c'est, en capital, deux cent mille francs à réaliser pour l'immeuble ; c'est, en revenu annuel, trente mille francs à réunir. A ce prix nous aurons un enseignement qui facilitera et assurera notre recrutement ; nous triplerons les services que nous rendons à la classe pauvre ; et notre reconnaissance pour vous tous, nos très-honorables coopérateurs, n'aura pas de limites.

Nous n'avons pas la prétention de rivaliser pour le confortable avec les admirables établissements fondés et entretenus par le baron et la baronne James de Rothschild, l'Hôpital et l'Orphelinat Israëlites. Mais nous y trouverons des modèles précieux pour satisfaire dans la mesure du possible, aux exigences du strict nécessaire.

Ce n'est pas trop pour l'œuvre que vous avez entreprise avec nous et dont vous assurerez le développement. Il s'agit, selon nous, de réduire non-seulement les frais et la durée du traitement et de la convalescence, mais encore la mortalité, dans une proportion considérable, pour les malades de la classe indigente. Jusqu'à présent il n'y a que les personnes aisées qui puissent se procurer ces avantages. Il s'agit de les étendre à cinq ou six cents malades chaque année, au lieu de les limiter aux cent cinquante malades qui profitent du séjour à l'hôpital Saint-Jacques. Il s'agit de faire la démonstration d'une vérité que des milliers de praticiens honorables ont défendue et défendent encore tous les

jours avec une certitude croissante. Il s'agit enfin d'assurer aux défenseurs de cette vérité la liberté et la dignité d'une exposition vraiment scientifique et d'une décisive démonstration expérimentale.

Le voulez-vous ? Eh bien ! puisque vous m'avez déjà passé beaucoup d'indiscrétions, soyez assez bienveillants, Mesdames et Messieurs, pour me pardonner la dernière : Je vous dirai, parodiant une parole célèbre : Pour cela, que faut-il ? de l'argent, encore de l'argent, toujours de l'argent !

Et je termine en ajoutant : Donner c'est bien ; donner et demander c'est mieux ; donner, demander et obtenir, c'est, dans le cas particulier, le comble de la perfection.

M. Catellan :

Mesdames, Messieurs,

Comme les années précédentes, je viens vous exposer la situation financière de notre Institution. Je serai très-court, parce que je sens que des chiffres vous paraîtront bien arides et peut-être importuns, après le tableau si intéressant qu'on vient de faire passer sous vos yeux.

En 1874, nous avions reçu 150 malades internes, représentant 6,199 journées, et donné 6,225 consultations gratuites.

En 1875, nous avions reçu 155 malades internes, représentant 5,853 journées, et donné 6,951 consultations gratuites.

Il y a donc progrès quant au nombre des malades secourus par la Maison Saint-Jacques.

Nos ressources se sont maintenues à un chiffre qui a permis de faire face à nos dépenses de l'année, et d'avoir un excédant de près de 11,000 francs dont une partie va être employée à accroître d'autant notre fonds social qui atteint maintenant 50,000 francs. Nous aurons en caisse, en dehors de cette réserve importante, une somme de 4,000 francs qui nous permettra de faire face aux premières charges de l'année qui commence.

ÉTAT DE NOS RECETTES ET DE NOS DÉPENSES.

RECETTES.

Encaisse au 1er janvier 1875	5,340 87
Produit des sous-locations	2,528 75
Produit de rentes diverses	1,951 12
Rétribution des malades	6,208 »
Souscriptions arriérées	3,000 »
Souscriptions de l'année	16,681 »
	35,709 74

DÉPENSES.

Loyer	10,350 »	
Secrétariat et solde de 1874	284 »	
Imprimeur, mobilier, linge	710 95	
Peintre, serrurier, maçon, fumiste, tentures	185 50	
Concierge, eaux de la Ville, impôts, assurances, divers	646 35	
Interne et Sœurs	1,500 »	25,125 40
Vin, achat, port et octroi	1,249 60	
Charbon	600 »	
Dépenses pour l'hôpital, comprenant : pain, viande, beurre, légumes, fruits, lait, épicerie, éclairage, blanchissage, jardinier, domestiques, etc.	9,599 »	
		10,584 34
Reliquat du compte de l'hôpital		220 »
Reste en caisse		10,804 34

AVOIR SOCIAL AU 1er JANVIER 1876.

Espèces en caisse	10,804 34
Rente 3 0/0, 600 fr.	14,948 57
15 obligations du Crédit foncier.	7,650 »
3 obligations de Paris-Lyon-Méditerranée.	900 »
5 0/0, 500 fr.	8,903 80
5 0/0, 160 fr.	2,909 45
5 0/0, 5 fr.	98 »
17 obligations foncières	7,872 55
TOTAL	54,086 64

PRÉVISIONS POUR 1876.

Sous-locations	2,500 »
Rentes	2,500 »
Rétribution des malades	6,000 »
Souscriptions promises	5,000 »
Souscriptions par divers et imprévu	12,000 »
TOTAL	28,000 »

Nous avons pu constater, à l'article *Recettes*, que les chiffres des *rentes*, des *sous-locations* et des *rétributions* payées par les malades, sont tous supérieurs à ceux de 1874; ils représentent, à eux trois, une somme de 10,686 fr. 22 c., tandis que l'année précédente, cette somme n'était que de 9,133 fr., soit 1,500 fr. de plus en faveur de l'année 1875. Il n'en est pas de même quant à la somme touchée pour les souscriptions arriérées : en 1874, le chiffre était de 4,050 fr., tandis que, pour l'année qui vient de finir, il n'a été que de 3,000 fr. Bien que de ce côté il soit encore dû environ 6,000 fr., il est à craindre que cette somme ne rentre pas dans la caisse de l'hôpital; aussi ai-je pensé qu'il ne fallait rien inscrire à ce sujet, pour cette année, au chapitre des prévisions. Mais rien n'est impossible,

vous le savez, au zèle bien connu de notre honorable trésorier, et je ne serais pas surpris qu'il trouvât le moyen de sauver du naufrage, au profit de notre œuvre, une bonne partie de cette somme qui nous paraît fort compromise.

Vous avez remarqué sans doute que les souscriptions ordinaires ont produit un total inférieur à celui de l'année précédente ; cela tient à ce que nous n'avons pas eu, en 1875 comme en 1874, des souscriptions imprévues telles que celle de 2,000 fr. de M. ***, versée par M. le docteur Cretin, et celle de 4,000 fr. de madame la comtesse de M***, versée par M. le docteur Jousset.

Malgré ces circonstances moins favorables, nous avons eu en caisse, dans l'année, près de 36,000 fr., alors que notre dépense, toujours à peu près la même, n'a atteint que 25,000 fr.

Nous sommes, vous le voyez, Mesdames et Messieurs, bien au-dessus de nos affaires.

Mais nous avons pour devoir d'être prévoyants, et la prévoyance commande le zèle à chacun de nous. Prenons tous pour exemple nos collègues de la Société civile, MM. les docteurs Cretin et Jousset, qui ont, cette fois encore, fait à notre caisse des versements importants. M. le docteur Jousset a recueilli 2,500 fr. et M. le docteur Cretin 4,000 fr.

Redoublons d'ardeur, rappelons souvent aux amis de l'homœopathie les besoins de notre œuvre (1). Ce

(1) La Société civile des hôpitaux et maisons de santé homœopathiques, dont les membres sont indiqués dans l'acte constitutif de cette Société, passé devant Me Carré, notaire à Paris, le 6 juillet 1870, peut recevoir toute donation entre vifs, par *acte notarié*, et tout legs par testament *olographe*.

n'est que par des efforts incessants que nous arriverons à accroître nos ressources et à multiplier nos bienfaits.

Le président fait remarquer en quelques paroles que rien n'est plus propre à encourager le zèle des souscripteurs que les faits satisfaisants exposés d'une façon si lucide dans le travail des deux rapporteurs.

La séance est levée.

LISTE DES SOUSCRIPTEURS POUR LA MAISON SAINT-JACQUES

M. le Vte d'Al oville.
M. d'Armaignac (Léo).
M. André.
M. Armand.
M. Auxcousteaux.
Dr Antraigues.
Mme d'Alvarès.
M. d'Arcy.
M. Aubry.
Mlle Annette.

M. Best.
Mme Baurens.
M. Bournisien.
M. Bontoux.
Mme la Cesse de Beaulaincourt
Dr Bernard fils.
M. Becker, avocat.
M. Berard (A.).
Mme la Bnne de Baye.
Mme Bertin.
M. Beauvais.
Mme Bowron.
Mme Bellaigue.
Mme Berthelin.
Mme Boissard.
Mme Bellenger.
M. Bouts.
Dr Bowron.
M. Bouscatel.
Mme Bouthois.
Dr Bertrand-Denamps.
M. Bouchard (Denis).
M. Bailleul.
M. Brechemin.
M. Brébion.
Dr Brunner.
Mlle Brunner.
M. Boucaumont, député.
Dr Bernard.
M. Baillon.
M. Bailly.
Mme Brandon (Jules).
Mme Bihourd.
M. Biais.
Mme Bordet (H.).
Mme Baudouin.
Mme Boissier.
Mme la Bnne Bro de Comères.

M. Bougrain.
M. Basilewski.
Mme Bourdet (G.).
M. Barbet.
M. Barbier.
Mme la Dsse de Blacas.
M. Bouvier.
M. Brisset.
M. Bullier.
M. Bligny.
Mme la Csse de Béthune.
M. Bonnefous.
M. Baron.
M. Bouché.
M. Bozoet (Henri).
Mme la Mse de Blaisel.
M. le Pnt Berger (Amédée).
Mme Bruault (Emile).
M. de Borrás.
M. Buisson.
M. Benoist.
M. Besson.
M. Barran.
Mme Barran.
Mme Bompard.
Mme de Billy.
Mme Burch.
M. Bertrand.
M. Baillaud.
M. Boissard.
M. Blutz.
Mme Benoît Fould.
M. le Cte Brocard-Doumere.
Mme Bartholony (A.).
M. de Bréville (Georges).
Mme Bulcarce.
M. Balcarce.
M. Bailloud.

M. de Corbie.
MM. Catellan frères.
Dr Cretin.
Dr Champeaux.
Dr Chanet.
Dr Chabot.
Dr Collangettes.
Dr Cramoisy.
Dr de Comeau.
M. Cartier.

Mme la Psse Cantacuzène.
Mme la Dsse de Cambacérès.
M. de Ceurer.
Mme de Cormenin.
M. Chevreau (H.-J.).
Mme Cartier.
Dr Commandré.
Mme de Cranzès
M. de Catheux (V.).
M. Captier.
M. Cornely.
Mme Collin.
M. et Mme Cottier.
Dr Castaing.
M. de Coulaincourt.
M. Carron.
M. Collinet.
M. Collière (O.).
M. de Courtois.
Mme Chabaud.
Mme la Bnne de Courval.
Mme Carles.
Mme L. Cahen (d'Anvers).
M. de Commines.
M. de Cabarrus.
Mme de Chégoin.
Mme Cristofle (Paul).
Mme Cristofle (Charles).
M. Caillat (Henri).
M. et Mme Cuny (Léon).
M. et Mme Chevalier (Emile).
Mlle de C...
Mme Courtois.
Mme de Chevarrier.
Mme Carraby.
M. de Castellan.
Mme R. Cahen (d'Anvers).
M. le Bon et Mme la Bnne de Commaille.

Dr Dezermaux.
Dr Daumas.
Dr Delavallade.
M. Delamarre, de *la Patrie*.
M. Denné, de *la Patrie*.
MM. Derode et Delfès.
Dr Duruty.
M. Dufour.
Dr Dubois (L.).

Dr Ducrot.
Dr Dufresne.
Mme la Bnne Durand.
Mme Destors.
Mme Desgranges.
Mme Duz (Jean).
Mme Devry.
M. Donis
Dr Dezauche.
M. Decourdemanche.
Dr Detroye.
M. Delalande-Pourcher.
M. Dilon.
Dr Desprez.
M. l'abbé Delorme.
M. Dedome.
Mme Durand de Marcel.
Mme Durand (A.).
M. Doulcet.
Mme la Dsse de Dino-Talleyrand.
M. Delessart.
M. Dreyfous.
M. Dollez.
Mme Delagarde (E.).
M. Duval.
M. David.
M. Delcrue.
M. Dietz-Monnin.
M. Drocourt.
Mlles Determes.
Mme Dumesnil (P.)
Mlle Decam.
Mme Durand (Auguste).
Mme Duboux (Louis).
M. Derulle-Pol.
M. Devalois.
M. Delaporte (J.).
M. Dorchy (André).
Mme Dreux (E.)
Dr Davasse.
Mme la Bnne Daumesnil.
Mme la Csse Dercohl.
Mlle Dehaut.
M. Devillers.
Mme Delaporte mère.
Mme Doublat.
Mme Dufour (Henri).
M. et Mme Deviolaine.
Mme Détroyat (Léonce).
Mme Denière.

Dr Émery.
M. Ettling (Guillermo).

Mme Fould (Paul).
M. et Mme Fould (Isidore).
Mme la Csse de Formon.
Mlle de Formon.
M. de Faur.
M. Frion.
Mme Flury (H.).
Dr Feuillet.
Dr Frédault.
M. de Francqueville.
Mme Févre.
M. de Forbin.
M. Fluret.
Mlles Faber.
M. Fabre.
Mme la Csse de Fayet.
M. Favreau.
M. Farcot, ingénieur.
Mme Fould (H.).
Mme veuve Fromage.
M. Fournier.
M. de Favière.
M. Foulon.
Dr Fustier.
M. Fonta.

Dr Gonnard.
Dr Gaboriau.
M. Girod.
M. et Mme Guillet (Victor).
Dr Goutry.
Dr Granier.
Mme Georges.
Dr Gallavardin.
M. Gattliff.
Mme de Guinaumont.
Mme Guillaume (C.).
Mme Gabalda.
Mme de Gretry.
M. Gelée.
M. et Mme Garnier.
M. l'abbé Guénaud.
Dr Guérin-Méneville.
M. le Vte de Ganay.
M. Gandouard (L.).
Mme Guyot.
Mme Guillaume.
Mme la Vsse de Grancey.
M. Guillout (E.).
Mme Gerson.
Mme Ve Guillet.
M. Gay (V.).
M. Garcia.
M. Gauthier.
M. Glaenzer.
M. Guillouet.
Mme Grandmaison.
M. Grellou.
M. Galignani.
M. Guiet.
M. Guérin.
Mme la Bnne Garat.
Mme Guillout mère.
Mme G...
Dr Grandvallé.
Dr G...
M. Gautier de Valbraye.
M. Gutierrez de Estrada.

Dr de Ilysern père.
Dr L. de Ilysern.
Dr Hème.
Dr Houat.
Dr Hermel.
M. Hainguerlot.
Mme Haret.
M. Hermel fils.
M. Hermel (F.).
Mme Hunebelle.
Mme Hémon.
Mme Hubert-Brière.
Mme Huillier mère.
Mme Habaibi.
Mme la Csse d'Hautpoul.
Mlle Hasseneau.
M. Hamel.
M. Hayem.
H. Heron-Ramiet.
Mme Huillier (Paul).
Mlle de Haut.
M. Heine (Charles).
Mme Hébert (Charles).
Mme Halphen (Joseph).

Dr Imbert-Gourbeyre.
M. Imbert.
M. d'Imglemarre.
M. Isabey.

M. et Mme Juigné.
M. Japy (Emile).
M. Jacotot fils.
Dr Jousset.
Dr Jablonski.
Mme Jacobs.
M. Jauvin d'Attainville.
Mme Jolliot.
M. Julet.
Dr Jorez.
M. de Jogay.
M. et Mme Janicot.
M. Joly.
Mlle Jaume-Floccard.
M. Jourdan.
M. Jeanneau.
Mme la Csse de Juvisy de Montferrand.

Mme la Csse Krasinska (Elis).
Mme la Csse Karcksewska.
M. Keller.
Mme Kope.
M. le Cte Kleczowski.
M. Kern.
M. Karzewski.
Mme Keller.
Mme la Csse Krasinska (Marie).

Dr Love.
Dr Le Thière.
Dr Lenglet.
Mlle Locheron.
Mme Léclanché.
M. Laisné-Thiébault.
Dr Le Blaye.
Mme Leleu aînée.
Mme Leleu (Casimir).
M. et Mme Leleu (Charles).
M. le Cte de Los Corbos.
Mme Lynd Stephens.
M. et Mme de Launay.
M. Levert.
M. Laroze.
Mlle Lafonta.
Mme de Latour.
Mme la Csse de Lambel.
M. Lamontagne.
Mlle Lamontagne.
M. de La Porte.
M. et Mme de Lignères.
M. et Mme Leseigneur (Jacques).
M. et Mme Lapareillé.
Mme Lehideux (Ernest).
Mme Lepel-Cointet (Eric).
Mme la Csse de Lamolle.
Mme la Csse de La Tour.
M. Leclercq.
M. Lemonnier.
M. Lebas.
M. Lagoutte.
M. Léniau.
M. Loudun.
M. Lecocq.
M. Lubeck.
M. Levent.
Mme Lami (Eugène).
Mme la Csse de la Bourdonnaye.
M. de la Peyrière (P.).
M. Lumire.
M. Langlois.
M. Langt.
Mme Lemaître.
Mme de Lagarde (Emile).
Mme la Bnne Lejeune.
Mme Lesterpt mère.
M. le Vte Le Rebourgs.
M. Love (George).
Mme la Csse de Lavault.
Mme la Csse de Lyonne.
M. Larvinski (Yvan).
MMes Leroy.
Mlle Leroy (Marthe).
M. Léger (Henri).
M. Lageste.
M. Lignaud.
Mme Landaiserie.
Mlle Landaiserie (Lucy).
Mme Londe.
M. Lami de Nozan.
Mme de Lauverjat.
M. Luuyt.
Mme Lehodey.
Mlle Lami de Nozan.
Mme Lamy.
Mme Lecarme.
Mme la Gle Lacretelle.
Mme Lefebvre-Pontalis mère
Mme Lucas (Alphonse).

M. Million.
M. et Mme Moine (Louis).
Dr Molin.
Dr Malapert.
Mme la Csse de Ménard.
Mlle Marie.
Mme de Monbrison (G.).
M. Masson.
M. Mignon (E.)
Mme Margueritte.
M. Maillard.
Mme Manuel (E.).
M. Menier (M.)
Dr Mailliot.
M. et Mme Mahou (P.)
Mme Mailliez (H.).
M. Merthamon.
M. Mussin.
M. de Mieulle (Aug.)
M. Michelant.
Dr Martin-Duthoit.
Mme la Csse de Mosbourg.
Dr Mayhoffer.
M. Mahou (Oscar).
Dr Mallez.
Mlle Massonneau.
Mme Michelant.
M. le Cte de Murat.
M. Moutier.
Mme Margot.
M. Mauge.
M. Mathieu.
M. Mazurié.
M. Martin-Troisvallet.
M. Mazières.
M. Marre.
M. Marc.
Mlle Mignon.
M. Malher.
M. de Mieulle.
M. Mayer.
Mme la Bnne Méchin.
M. Moïana.
Mme de Mandeville.
Mme la Mse de Minos.
M. Marcó del Pont.
Mme la Mse de Mac-Mahon.
Mme de Madrier.
M. Montané.
M. de Margerie.
M. et Mme Molier.
M. Moreau-Chaslon.
M. Monnin-Japy.

M. le Bon de Noirmont.
M. Noury, capitaine.
Mme Nolval.
Mme Neffzer.
Mme la Bnne de Noirmont.
M. Nolval jeune.
M. Neufforge.
M. Navoit.
M. Noailles.
Mme de Nerville.
Mlle Nicolo.
Mme Nitôt mère.
Mlle Nicole.
M. l'abbé Navet.
M. de Nérulle.

Dr Ozanam.
M. Orsat.

Dr Pellicer.
Dr Piollet.
Dr Préterre.
Miss Parry.
Mlle Pariset.
M. Pigeron.
M. Pauchet (Emile).
Dr Perry.
Mme Perry.
Mlle Perry (Ant.).
M. Perry (Henri).
Mlles Pioche.
Mme Petit (J.).
M. Petitjean.

Mme Pastré aîné.
Mme Pastré (J.)
M. Pastré (P.).
M. et Mme Pourcelt.
M. Petit (Francis).
Dr Partenay.
M. le Gal et Mme Piétrequin de Prangey.
Mme l'amirale Parseval-Deschênes.
Mlle Pône (Félicie).
M. Pujole.
M. Paris.
M. Platel.
Mme Perronne (née Cretin).
M. Perron.
M. Pignot.
Mme la Dsse de Padoue.
M. Pignot.
M. Polissard.
Mme Pierrard.
M. Picot (Georges).

M. Quatremère.

Dr Rafinesque.
Dr Raymond.
Mme la baronne James de Rothschild.
Mme Raymond.
M. Raçon (Simon).
Dr Ravel.
Mme Richer.
M. le Vte de la Redorte.
Mme Ve Roussel.
Mlle Riant.
M. Richard.
Mme Riant.
M. Renault.
Mme Rivière mère.
M. Rivière (L.)
M. Rabourdin.
Mme Rolland.
M. Roger (Charles).
M. le chev. de Rauville.
Mlle Rolland.
M. Renauf.
M. Riant (Ferdinand).
M. Ribart.
M. de Rothschild.

Mme de Ribes (Ernest).
M. Richard.
M. Renard (André).
M. Rivière.
M. et Mme Roux-Billioque.
M. Rochette.
Mme Roussel (Emile).
Dr Roussel.
M. Rosier.
Mme la Csse de Rigny.
M. Riant (Théodore).
M. la Mse de Rastignac.
M. Raimbeaux (Abel).
Mme la Bone de Rovins.
Mme de Romani.
M. Richer.
M. Romary.

M. Somolinos.
Mme la Csse de Saint-Seine (Sixt).
M. le Cte de Saint-Seine (Sixt).
M. Sébert.
Dr Siefferman.
Dr Simon fils (Léon).
Mme Séchan.
Dr Serrand.
Mme Seguin (Charles).
Mme Salvador (Gabriel).
M. Stevens (Alfred).
M. Schill.
M. de Savignies.
M. Savoy.
M. Sellyan.
M. Saglio.
M. Sauton.
M. Sorat.
M. Sainsire.
M. et Mme Sublet.
M. de Sauville.

Dr Tardieu.
M. Taillade.
Mme la Mse douairière de Tilière.
Mme la Mse de Talhouet.
Dr Teste.
Mme Teste.
Mme Thevenin.

Dr Thibault.
Mme l'Ale Touchard.
M. Tranchant.
M. Trayer.
M. Tavernier.
M. Tavernier (Henri).
Miss Trotter.
M. de Tournin.
Mme la Pte Troplong.
Mme Thierry (Edmond).
Lady Tufton.
Mme Tardivaux.
Mme Turpin.
Mme Thierry mère.
M. de Tertre.
M. Thierry (Edmond).
M. Tarcot.
M. Tourneur.

M. Uchard.

M. Vautier.
Dr Viollet.
M. Vaucheret.
Mme la Csse de Vibraye.
M. Vincent.
Mme Vasse Saint-Ouen.
Mlle Vasse Saint-Ouen.
M. Vicaire.
M. Verdier.
M. Véron (A.).
Mlle Viollet (E.).
M. Viollet (G.).
M. Veuillot.
M. de Valois.
Mme la Mse de Virieux.
Mme la Bnne de la Villestreux (P.).
M. de Vatry.
Mme Varin.
Mlle de Valin.

Mme Weissweiller (Daniel).
M. Weber.
Mlle de Waztbourg.
M. Weichand.

M. Yvose-Laurent.

Mme Ziloff.

Nombreux dons anonymes

PARIS. TYPOGRAPHIE LAHURE
Rue de Fleurus, 9.